

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un centre routier sur la ZA Isoparc, commune de Sorigny

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Sud Indre Développement

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alain Esnault (Président)

RCS / SIRET

2 5 3 7 5 2 9 7 6 0 0 0 1 4

Forme juridique

Etablissement public syndicat mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	<p>Le projet comprend un pôle de restauration avec sanitaires et son parking V.L. de 100 places environ, une station carburant V.L., une station de lavage P.L. et un parking P.L. de 150 places environs.</p> <p>Nomenclature IOTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rubrique 2.1.5.0 : Déclaration (5,25 ha) - Rubrique 3.2.3.0 : Déclaration (0,15 ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site du projet est cadastré sur la section YD, parcelle n°101

Il est envisagé, sur la sortie 24.1 de l'A10 à Sorigny, de réaliser un nouveau centre routier composé par :

- Un pôle de restauration avec sanitaires (bâtiment « services » - Lot n°1) et son parking sécurisé V.L. de 100 places environ.
- Une station carburant V.L./P.L (Lot n°2)
- Une station de lavage P.L. (Lot n°3)
- Un parking sécurisé P.L. de 150 places environ (Lot n°4)
- Une station Gaz (Hors P.A.)

Une attention particulière sera portée au volet paysager avec la plantation d'un arbre pour 3 places de stationnement ainsi que d'une haie périmétrique en bordure du parking poids lourds sur les limites Nord, Ouest et Sud.

4.2 Objectifs du projet

L'offre de services et parking poids lourds sur l'autoroute A10 de Château-Renault à Sainte-Maure-de Touraine fait état d'un total général de places existantes de 474 et à venir de 146.

Le transit sur l'axe dans le sens Nord-Sud représente 6 000 à 7 000 poids lourds moyen par jour.

Les conclusions de l'étude diligentées par le Conseil Départemental ont été rendues le 22 septembre 2015. Elles mettent en évidence que la demande en places de stationnements poids lourds demeure très forte sur l'axe A10 et que le centre routier de Parçay-Meslay n'est pas un véritable centre routier.

Le projet a donc pour but d'augmenter le nombre de places de stationnements poids lourds, d'améliorer les conditions d'accueil, de service et de distribution de carburant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'espace vert creux sera réalisée en début des travaux, afin de permettre la rétention des eaux de ruissellement du chantier chargées en matières en suspension.

Les travaux consistent en un décapage du sol et un terrassement afin de réaliser les parkings.

Une partie fondation est prévue pour la partie bâtiment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le Centre Routier se situera au Nord-Ouest de la Commune de Sorigny et au droit de l'accès Ouest du parc d'activités ISOPARC à la sortie directe de l'échangeur autoroutier A10. Sa desserte sera réalisé depuis le giratoire existant sur la R.D. n°84, route reliant Sorigny à Monts.

Le projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du secteur.

Un parking P.L. et un parking V.L. sont prévus.

Le mode de gestion des eaux pluviales retenu a été choisi puisqu'il est la solution la plus viable de gestion des eaux pluviales pour un parking poids lourds. De plus il permet une amélioration de l'état actuel, en tamponnant les eaux avant rejet : le débit arrivant à l'exutoire est plus faible après l'aménagement du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis d'aménager et à déclaration au titre de la loi sur l'eau (procédures 2.1.5.0 et 3.2.3.0)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface imperméabilisée	32 500 m ²
Espaces végétalisés	+ 20 000 m ²
Surface de la parcelle concernée (parcelle cadastrale YD N°101)	= 52 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route départementale 84
37 250 Sorigny

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6° 7 8' 8 3" 37E Lat. 4 7° 2 5' 6 3" 70N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Sorigny

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du fait de l'imperméabilisation du sol, le projet entraînera une perte d'environ 8 039 m3/an pour la nappe phréatique ce qui correspond à une perte d'environ 22 % par rapport à l'état actuel. Il faut néanmoins modérer ces chiffres puisque les eaux seront in fine redistribuées au milieu naturel.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les habitats présents sur le site ne possèdent pas d'intérêt patrimonial particulier. Les enjeux faune/flore de la parcelle peuvent être considérés comme faibles. Seule la haie représente un intérêt écologique. Elle assure un rôle d'abris, de reproduction et d'alimentation pour un des espèces (animales et végétales) et joue un rôle de « corridors biologiques », en permettant à des espèces de se déplacer entre les boisements.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est actuellement à usage agricole. La haie présente sera détruite, mais remplacée par la plantation de nombreux arbres (1 arbre pour 3 places de stationnement) et d'une haie autour du parking P.L.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est localisé en zone d'aléa fort par rapport au risque de mouvement de terrain lié au phénomène de retrait gonflement des sols argileux.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées seront reliés au réseau d'eaux usées de la ZAC Isoparc.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a pour but d'augmenter le nombre de places de stationnements poids lourds, d'améliorer les conditions d'accueil, de service et de distribution de carburant de l'A10.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Trafic routier classique d'une zone d'activité, aucune sensibilité à proximité (habitation)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Quelques candelabres</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet rejettera les eaux pluviales (après tamponnement dans un bassin de rétention et rejet à débit limité) dans le milieu récepteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rejet dans le fossé au Sud de la parcelle - écoulement en surface jusqu'à rejoindre in fine l'Indre à Monts
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera la production de "déchets ménagers".</p>

**Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population**

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural,
culturel,
archéologique et
paysager ?

Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme,
aménagement),
notamment l'usage
du sol ?

La parcelle du projet est à l'état initial une parcelle agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Eaux pluviales : mise en place d'un espace vert creux captant les eaux pluviales du projet. Les eaux seront ensuite traitées (par décantation) puis rejetées à débit limité, limitant l'impact de l'imperméabilisation du sol. Dimensionnement pour une pluie de retour T = 20 ans, débit de fuite 3 l/s/ha. Volume à stocker T : 20 ans, 1368 m³. Volume de stockage du bassin : 1780 m³.

Réduction de la durée des travaux pour limiter les pluies sur des surfaces mises à nu.

Décapage des surfaces réduit au maximum, et celles-ci seront rapidement végétalisées.

Les engins de chantier seront munis de contrôles techniques à jour et le maître d'oeuvre devra vérifier toute fuite éventuelle auprès de chaque engin.

Une attention particulière sera portée au volet paysager avec la plantation d'un arbre pour trois places de stationnement ainsi que d'une haie périmétrique en bordure du parking poids lourds sur les limites nord, ouest et sud. Cette haie permettra de maintenir le corridor écologique, qui supprimé lors de la destruction de la haie actuelle.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire et des enjeux détectés, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

En effet, un dossier "Loi sur l'eau et les milieux aquatiques" a été réalisé (cf. dossier joint) en prenant en compte les exigences environnementales générales.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe volontaire 1 : Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques
Annexe volontaire 2 : Notice de présentation (annexe fournie avec le PA)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SORIGNY

le,

10. 04. 2018

Signature



